

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis,
JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.
 BUREAU: PLACE DU MARCHÉ-NOIR.

PRIX DES ABONNEMENTS :

Un an, Saumur. . . 18 fr. » c. Poste, 24 fr. » c.
 Six mois, — . . . 10 — — 13 —
 Trois mois, — . . . 5 25 — 7 50

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — Les abonnements demandés, acceptés ou continués, sans indication de temps ou de termes seront complétés de droit pour une année. — L'abonnement doit être payé d'avance. — Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 20 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

Gare de Saumur (Service d'hiver, 9 novembre).**DÉPARTS DE SAUMUR POUR NANTES.**

3 heures 18 minutes du matin, Poste.
 9 — 04 — — Omnibus.
 4 — 35 — — soir, Express.
 6 — 56 — — Omnibus.
 Le train des samedis part d'Angers à 5 h. du soir et arrive à Saumur à 6 h. 21 m.

DÉPARTS DE SAUMUR POUR PARIS.

3 heures 07 minutes du matin, Mixte (prix réduit).
 7 — 52 — — Omnibus-Mixte.
 9 — 50 — — Express.
 5 — 47 — — soir, Omnibus.
 9 — 57 — — Poste.

PRIX DES INSERTIONS :

Dans les annonces 20 c. la ligne.
 Dans les réclames 30 —
 Dans les faits divers 50 —
 Dans toute autre partie du journal. 75 —

ON S'ABONNE A SAUMUR,
 Au BUREAU DU JOURNAL, place du Marché-Noir, et
 chez MM. GAULTIER, JAVAUD et MILON, libraires.
 Les abonnements et les annonces sont reçus, à Paris,
 à l'Office de Publicité Départementale et Étrangère,
 LAFFITE-BULLIER et C^{ie}, place de la Bourse, 8.

Chronique Politique.

Aucun fait important ne s'est produit dans le conflit dano-allemand.

Un journal d'Altona publie l'ordre dans lequel les contingents fédéraux exécuteront la décision de la Diète. D'après ce journal, du 20 au 21 de ce mois, 6,000 Saxons, soutenus par un régiment de dragons hanovriens, entreront dans les duchés par la rive droite de l'Elbe, tandis que 5,000 Prussiens prendront position à Lubeck, et 5,000 Autrichiens à Hambourg.

En cas de résistance, une réserve de 6,000 Hanovriens attendra sur la rive gauche de l'Elbe l'ordre d'avancer, et 20,000 Autrichiens et Prussiens, qui resteront encore dans leurs foyers, formeront une seconde réserve prête à appuyer la première, s'il en est besoin.

La Gazette de la Croix annonce, en outre, que tant que l'exécution se fera sans résistance, les troupes fédérales seront sous les ordres du général saxon de Hake; mais que le prince Frédéric-Charles de Prusse en prendrait le commandement, si des hostilités venaient à éclater.

La Presse, de Vienne, assure que le 7 de ce mois, le gouvernement autrichien a adressé à ses représentants, à Paris, à Londres et à Saint-Petersbourg, une dépêche-circulaire où l'attitude de la Prusse et de l'Autriche dans la question des duchés est nettement précisée.

Ces deux puissances se retranchent derrière les stipulations du traité de Londres, et elles déclarent qu'elles n'accorderont le bénéfice de

ce traité au roi Christian que s'il en remplit tous les engagements.

Le gouvernement prussien aurait aussi adressé une note circulaire conçue dans le même sens.

Une dépêche de Copenhague nous apprend que l'ordre a été donné au représentant du Danemark à la Diète, de quitter Francfort aussitôt que les troupes fédérales auraient pénétré dans le Holstein. (La France).

On écrit de Copenhague, le 16 décembre :

Une proclamation royale, en date d'hier, rappellé les soldats en congé et leur ordonne de se rendre sous les drapeaux dans le Holstein, pour y défendre l'honneur et la sécurité de la monarchie.

Le général Fleury est arrivé

On attend le comte de Sponneck.

Le journal Faedrelandet dit que le roi de Suède a définitivement résolu de venir en personne au secours du Danemark. Un télégramme de Stockholm ne laisse aucun doute à cet égard. Une dépêche dans ce sens a été déjà expédiée hier de Stockholm.

On fait de grandes commandes pour les besoins de l'armée et il règne surtout une grande activité dans les ateliers de l'artillerie. — Havas.

Un télégramme de Francfort, du 17 décembre, dit qu'on annonce comme certain que la Prusse dénonce le traité du Zollverein, les délibérations douanières de Berlin n'ayant pu aboutir à une entente générale. — Havas.

On mande de Varsovie, le 17 décembre,

qu'une ordonnance du gouvernement, en date du 16, enjoint à tous les propriétaires, fermiers et intendants de terres qui séjournent à Varsovie, de rentrer dans leurs foyers dans un délai de sept jours. Ils seront passibles d'une amende de 25 roubles pour chaque jour de retard et ne devront plus s'éloigner de leurs habitations qu'en vertu d'un permis de l'autorité militaire, permis qui ne sera délivré qu'aux citoyens loyaux.

Hambourg, 16 décembre. — Le bruit courait hier à Varsovie que l'état de siège, dans le royaume de Pologne, serait levé à la fin de ce mois.

Un ukase ordonne la mise sur pied de guerre de tous les régiments de cavalerie de la garde et de 28 régiments de cavalerie de ligne. — Havas.

Les avis de Bucharest confirment la nouvelle que la chambre a consenti à ne discuter l'Adresse qu'à la fin de la session. Le ministère avait fait de cette proposition une question de cabinet. — Havas.

La télégraphie privée nous apporte plusieurs dépêches de New-York à la date du 5 de ce mois.

Le président de l'Union, M. Lincoln, serait sérieusement malade; on le dit atteint de la petite vérole. On annonce toutefois qu'il s'occupe activement du message qu'il doit communiquer aux Chambres.

Le congrès se réunira le 7, et l'on pense qu'il sera, ainsi que le Sénat, constitué dès le lendemain. Deux journaux des États-Unis croient pouvoir déjà indiquer le sens du mes-

sage présidentiel; leur opinion diffère complètement.

Le York Times prétend qu'il sera conçu dans le sens conservateur, le Herald assure qu'il sera absolument radical. Nous ne savons lequel est bien informé; peut-être se trompent-ils tous les deux.

Dans un meeting de la société l'Union conservatrice, de Cincinnati, le général Mac Clellan a été choisi pour candidat aux futures élections pour la présidence.

Quant aux nouvelles de la guerre, elles sont peu importantes et ne signalent que des changements de généraux à la tête des différents corps d'armée. Le général Bragg serait remplacé à la tête des forces confédérées du Tennessee, renforcées du corps de Johnston, par le général Harder, qui prendrait l'offensive.

Le général fédéral Meade, qui a repassé le Rapidan et s'est retiré à Brandy-Station, serait remplacé par le général Sedywick.

Burnside est toujours enfermé à Knoxville. On espère le dégager de cette position périlleuse, où il se défend avec énergie; le bruit se répandait qu'il avait repoussé une attaque des confédérés de Longstreet. (La France).

Le Moniteur publie une correspondance du Mexique où sont exposées toutes les mesures prises par le général Bazaine pour l'expédition qu'il vient de commencer contre Juarez et à laquelle concourent cette fois des corps importants de troupes indigènes.

On y constate aussi les rapides progrès de la réorganisation du pays. Les travaux de réparation des routes sont poussés activement. La ligne télégraphique fonctionne entre Mexico

FEUILLETON.

13

LE MARQUIS DE L'ARROGANCE.

(Suite.)

Le marquis s'était conduit en homme qui ne tient pas à la vie; aussi les balles l'avaient-elles épargné.

Il fut un des survivants. Ces mille braves dispersèrent, les uns dans l'espoir de retrouver quelques corps français, les autres pour faire la guerre de partisans. Le marquis fut de ce nombre.

Aucun ne songea à rentrer dans ses foyers. Bien qu'il s'en défendit de toutes ses forces, une centaine de ces gardes nationaux, échappés au massacre, mirent le marquis à leur tête.

Beaucoup de ces gardes nationaux avaient appartenu à l'armée, et avaient bien vite reconnu dans cet homme une habileté pratique, une expérience consommée des choses de la guerre.

Sa haute stature, son allure martiale, la distinction de ses manières, le désignèrent tout naturellement à l'attention de ses compagnons de bataille et de périls.

— Ton nom? lui dit un soldat après une délibération qui venait d'avoir lieu sur la marche à suivre, et dans laquelle le marquis avait donné les plus sages conseils, ton nom?

— Je me nomme Barrois.

— Tu es...?

— Français comme vous, soldat comme vous.

— Tope-là! compagnon, il nous faut un chef. tu seras notre commandant, avec le droit...

— De me faire tuer le premier, répondit le marquis.

— Vive le commandant Barrois!

Et tous de répéter: Vive le commandant Barrois!

Il fut convenu qu'on suivrait l'armée ennemie en fourrageurs, et comme il était impossible de l'attaquer de front, on la harcellerait sur ses derrières, jusqu'à ce que l'occasion de se réunir à un corps français se présentât. L'ennemi marchait sur Paris; nos partisans se dirigèrent également sur la capitale.

On fit pendant plusieurs jours la guérilla; le marquis avait appris cette guerre en Espagne. Servie par les habitants des campagnes, qui la nourrissaient, la petite colonne causa un préjudice considérable aux Prussiens.

Un jour, on était à quelques lieues de Meaux, —

l'armée ennemie était entrée le matin dans cette ville, — un escadron de hulans, trainards de l'arrière-garde, ravageait un pauvre village, y commettant toutes les horreurs d'une guerre à outrance, mais les commettant sur des vieillards, des enfants et des femmes sans défense.

Tout-à-coup la petite cohorte, ayant le marquis à sa tête, se précipite dans le village en poussant des cris affreux; au moment où les hulans, chargés de butin, gorgés d'eau-de-vie, s'apprétaient à le quitter.

La panique est bientôt dans les rangs des pillards, qu'on assaillit corps à corps; la lutte est terrible, mais la victoire reste à nos braves partisans.

Les hulans, croyant avoir à leurs trousses tout un régiment français, s'enfuient à toutes brides, laissant la moitié des leurs sur le pavé des rues.

Mais pendant la mêlée, le feu a été mis à quelques maisons, et l'incendie menace de dévorer tout le pauvre village.

Nos volontaires, toujours guidés par le marquis, s'occupent d'arrêter le fléau. Grâce à l'activité qu'on déploie, le dommage ne sera pas considérable; deux maisons seulement seront consumées. Le sacrifice en est fait.

Soudain des cris de détresse se font entendre; ils partent d'une des deux maisons enflammées; à la lueur d'un grenier apparaît une vieille paysanne, tendant vers le ciel ses deux bras amaigris.

Les assistants se regardent avec terreur; d'un coup-d'œil ils ont jugé le sauvetage impossible. Déjà d'horribles craquements se font entendre.

Le marquis, n'écoutant que son courage, s'élançait dans la maison.

Deux fois, aveuglé par la fumée, il est forcé de reculer; enfin, par un suprême effort, il arrive jusqu'au grenier, où la pauvre vieille gît évanouie.

Le marquis la charge sur ses épaules et veut franchir de nouveau l'escalier, mais les flammes l'ont envahi.

Que faire? Sauter par la fenêtre avec son fardeau, c'est s'exposer à se briser les membres sur le pavé, car le grenier est élevé sur un second étage. C'est pourtant le seul parti qui reste à prendre, car toutes les échelles sont trop courtes, et avant qu'on ait eu le temps d'en attacher deux ou trois ensemble, la maison s'écroulera peut-être.

En se baissant à travers la fenêtre pour mesurer la distance qui le sépare du sol, sur lequel on jette en toute hâte des matelas, le marquis aperçoit, en re-

et Acaziongo ; elle sera bientôt établie sur la route de Queretaro jusqu'aux points occupés par nos partisans. Le chemin de fer de la Soledad à Tejeria est terminé.

Enfin la mauvaise saison et ses influences funestes vont disparaître ; l'état sanitaire s'améliore de jour en jour dans les terres chaudes, et les cas de vomito deviennent de plus en plus rares en même temps qu'ils perdent de leur violence.

La campagne semble donc s'ouvrir dans de bonnes conditions, et l'on peut s'attendre à recevoir bientôt les nouvelles des succès de nos armes.

Une dépêche de New-York annonce que trois révolutions ont éclaté successivement à Matamoras, ville mexicaine située sur la limite du Texas. La première de ces révolutions, dit ce télégramme, « était dirigée contre Juarez et contre les Etats-Unis ; » il est donc probable qu'elle était faite en faveur de l'intervention française. Nous regrettons que la dépêche ne dise rien de la signification des deux autres mouvements populaires dont elle se borne à donner la nouvelle. (Idem).

Nouvelles Diverses.

La commission de l'emprunt nommée par le Corps-Législatif se compose de MM. Segris, Douesnel, Le Descours, Creuset, Soubeyran, Busson, le comte Caffarelli, Le Peletier-d'Aulnay, Gouin.

— On remarque que la presse officieuse continue ses attaques très-vives contre l'Angleterre et cherche encore à faire croire que le Congrès finira par se réunir malgré et sans l'Angleterre. La circulaire de M. Drouyn de Lhuys a pour but, conformément à l'idée exprimée par le roi de Prusse, d'amener les ministres des diverses puissances à se concerter sur les questions à traiter dans le Congrès.

L'Autriche, dit-on, a déjà refusé nettement de se prêter à ce projet de conférences ministérielles qui ne peut aboutir à aucun résultat sérieux. Il en sera de même probablement des autres grandes puissances. Il y a bien à parier qu'après la discussion de l'Adresse nos journaux officieux se décideront à ne plus nous parler du Congrès. (Union de l'Ouest.)

— L'agent du vice-roi d'Egypte, à Paris, Nubar-Pacha, ne perd pas son temps pour continuer sa campagne contre la compagnie de l'isthme de Suez. La *Semaine financière* a fait paraître un supplément destiné à faire connaître une nouvelle consultation de MM. O. Barrot, Dufaure et Jules Favre, à l'appui des prétentions du vice-roi d'Egypte. Nous voyons dans cette consultation, qu'il s'agit surtout d'empêcher la Compagnie de donner au canal une profondeur et une largeur qui permettraient le passage à des bâtiments de

guerre. Ne voit-on pas dans ces exigences la main de l'Angleterre ? En vertu d'un exploit d'huissier, la *Semaine financière* publie les consultations de MM. H. de Vatiménil, Plocque, Marie et Crémieux, en réponse à la première consultation de MM. Barrot, Dufaure et Jules Favre. Enfin, le 6 décembre, M. de Lesseps a envoyé à la *Semaine financière* deux assignations ; l'une, pour la 6^e chambre, pour refus d'insertion, l'autre, par devant la 1^{re} chambre, pour torts causés à la Compagnie de l'isthme de Suez. On se demande quel intérêt peut avoir la *Semaine financière* à se faire ainsi le principal organe de ces manœuvres contre l'entreprise du canal de Suez ?

— Une dépêche du consul de France à Suez, partie de cette ville aujourd'hui 15 décembre à 10 heures du matin, et arrivée à 5 heures du soir à Paris, donne la nouvelle suivante :

« Le canal d'eau douce est terminé. L'eau est à trois kilomètres de Suez, pour y arriver le jour de l'inauguration. Les habitants de Suez adressent à M. Ferdinand de Lesseps toutes leurs félicitations. »

— Une lettre de Londres dit que le gouvernement anglais se préoccupe très-sérieusement des affaires de l'Inde : il comprend que le moindre échec suffit pour y compromettre le prestige de sa domination. Là est le côté vulnérable de l'Angleterre. Pour elle la question indienne prime toutes les questions européennes et, à ses yeux, la régénération de l'Inde ne vaut pas la conservation du moindre district indien. L'Inde est la principale source de ses revenus, le principal élément de sa puissance ; il n'est pas de sacrifices qu'elle ne fasse pour la conserver.

— Vienne, la capitale de l'Autriche, a payé sa dette à l'ouragan qui, à la date du 2^e décembre, a exercé ses funestes effets dans les environs, et à une certaine distance. Le pont suspendu du Schanzel, balancé par le vent, s'est rompu au milieu, malgré les barres de fer qui l'assujétissaient, et les planches furent emportées au loin par la tempête. Treize incendies se sont déclarés instantanément par ce courant d'air insolite, et trente-trois personnes grièvement blessées ont été transportées dans les hôpitaux.

Tous les fils télégraphiques des environs de Vienne sont rompus. On manque encore tout à fait de renseignements sur l'étendue du mal. On travaille partout à le réparer.

— Voici encore un extrait des 60,000 guérisons opérées par la délicieuse *Revalescière* Du Barry après que toute médication avait échoué :

N^o 48,422 : M^{me} la comtesse de Castel-Stuart, de 9 ans d'une irritation horrible aux nerfs aliénant l'esprit. — N^o 44,816 : M. l'archidiacre Alex. Stuart, de 5 ans d'horribles souffrances des nerfs, de rhumatisme aigu, insomnie et dégoût de la vie. — N^o 43,819 : M. G. Hencke,

de scrofules. — N^o 46,210 : M. le docteur-médecin Martin, d'une gastralgie et irritation d'estomac qui le faisait vomir 15 ou 16 fois par jour pendant huit ans. — N^o 46,218 : M. le colonel Watson, de la goutte, névralgie et constipation opiniâtre. — MAISON DU BARRY, 26, PLACE VENDÔME, Paris; 77, RÉGENT STREET, LONDRES; et 12, RUE DE L'EMPEREUR, BRUXELLES. — En boîtes de 1/2 kil., 4 fr.; 1 kil., 7 fr.; 2 1/2 kil., 16 fr.; 6 kil., 32 fr.; 12 kil., 60 fr. Contre bon de poste. — Dépôt à Saumur, chez MM. A. PIE fils, droguiste; DAMICOURT, pharm.; PASQUIER, pharm.; COMMON, rue Saint-Jean, 25; PERDRIAU, place de la Bilange, et les premiers Pharmaciens, Epiciers et Confiseurs dans toutes les villes. (493)

Correspondance spéciale de l'ECHO SAUMUROIS.

Mon cher Directeur,

Voyez un peu mon embarras ! je voudrais animer cette correspondance par quelque incident capable d'exciter l'intérêt de vos lecteurs. Je ne puis cependant leur parler de l'élection de Paris, qui a été l'émotion et la passion de ces jours-ci.

Mais ce terrain est interdit à mes modestes pérégrinations. Je vais aujourd'hui vous entretenir du Carnaval, qui a commencé samedi officiellement. Strauss en a donné le signal, du bout de son archet, et l'on a vu défiler sur le boulevard les pierrots, les bergères et les chicards qui allaient inaugurer le premier bal masqué de l'Opéra. Il a été joliment fréquenté ce premier bal, car la recette s'est élevée à 27,875 francs.

Un statisticien s'est amusé à calculer ce que chaque bal de l'Opéra rapporte au petit commerce parisien. Voici ses chiffres, que je vous livre sans commentaires :

2,400 masques à 5 fr., 7,200 fr.; 2,400 costumes à 10 fr. de location, 24,000 fr.; 2,400 fr. de coiffures; 6,000 fr. de gants; 4,000 fr. de bouquets et d'éventails; tout ceci pour le côté des femmes. Voici maintenant le côté des hommes, plus économique : faux nez, 4,000 fr.; costumes, 10,000 fr.; gants, 6,500 fr.; barbes et coiffures, 1,500 fr.; chaussures, 5,000 fr.; chapeaux, 1,000 fr.

Ajoutez à cela le produit du vestiaire, 2,500 fr. environ; et 13,750 fr. pour la consommation; plus 1,500 fr. pour location d'habits, pantalons et gilets noirs; toutes ces sommes réunies produisent un total de 133,850 fr., qui, répété quatorze fois, forme, pour la saison des bals, une dépense de 1,955,560 fr. Près de deux millions.

Le carnaval nous avertit que la fin de l'année est proche. On s'en aperçoit déjà, à l'air pimpant des magasins, au minois agaçant des demoiselles de boutique, aux étalages magnifiques des confiseurs, des bimboliers, des libraires, des marchands de curiosités. Vous savez combien le goût des vieilles potiches, des

vieux plats de tous ces spécimens de notre vieille industrie faïencière, si naïve et si pittoresque, s'est répandu depuis quelques années. Or, une nouvelle mode tend à prévaloir, que pour mon compte j'approuve fort; au lieu d'entasser les bonbons dans des coffrets, inutiles et embarrassants, de bois et de carton qui n'avaient que la fraîcheur d'un jour, on les offrirait désormais dans des vases ou des cornets, sur des plats ou des assiettes en Sèvres, en Japon, en faïence de Rouen, de Hollande ou de Moustiers. De cette façon, une fois les bonbons croqués, il vous reste, madame, un objet d'art qui orne délicieusement votre salon ou votre boudoir. Ne trouvez-vous pas cette idée charmante ?

Il est maintenant probable que la succession du comte de Vigny à l'Académie française, ne peut échoir qu'à M. Autran, le poète marseillais.

M. Hugelmann, publiciste désarçonné, est allé, dit-on, demander le patronage de l'archiduc Maximilien, pour un journal qu'il veut fonder à Mexico. Certaines âmes ont besoin de se dévouer.

M. Turgan, naguère rédacteur en chef du *Moniteur universel*, songerait à fonder un journal quotidien sous ce titre : *le Progrès*.

LÉON DE MARSAY.

Chronique Locale.

Le comité cotonnier de l'arrondissement de Cholet s'est réuni le 5 de ce mois, sous la présidence de M. le sous-préfet. L'assemblée a décidé qu'il serait fait immédiatement une quatrième distribution de secours; elle a voté, à cet effet, sur son fonds de réserve, un prélèvement de 20,000 fr. Cette somme importante a été répartie entre 42 communes. Elle devra subvenir aux besoins qui se manifesteront d'ici à la fin du mois de février prochain, époque à laquelle aura lieu une nouvelle répartition.

En présence du bas prix du pain et de la reprise du travail en beaucoup d'endroits, le Comité a décidé que les deux tiers des allocations accordées par lui seraient employées en achats de vêtements.

Toutefois, dans des cas tout à fait exceptionnels, la proportion des secours à distribuer en vêtements avec celle restant disponible pour distribution de bons de pain, de bois de chauffage, ou création de chantiers, pourra être modifiée sur une demande de tous les membres du comité et transmise à la commission du comité central, à Cholet, par le membre de ce même comité chargé du haut patronage de la commune d'où émanerait la demande.

Si pour faire les emplettes nécessaires, des éléments suffisants ne se trouvaient pas dans les communes, MM. les membres chargés des

levant la tête, une poulie qui sert à rentrer le foin. Mais la corde manque.

— Une corde ! une corde ! crient toutes les voix. Le marquis ne perd pas la tête et se dit avec raison que la corde de cette poulie ne peut être loin ; il la cherche dans le grenier, la trouve et s'en empare.

Que la maison tienne debout encore trois minutes et tout est sauvé.

Enfin la corde est passée dans la gorge de la poulie ; la vieille paysanne est apportée sur le bord de la lucarne ; le marquis l'attache en toute hâte et la descend ainsi lentement pour éviter les cahots contre les murs.

A peine le précieux fardeau a-t-il touché la terre, qu'une immense acclamation se fait entendre.

— Vive le commandant Barrois ! crient les volontaires enthousiasmés.

Et la foule de répéter : Vive le commandant Barrois.

Mais un silence de mort succède à cet élan de joie. Un éboulement intérieur a jeté l'épouvante dans les âmes.

Les flammes se font maintenant jour par toutes les issues avec une nouvelle violence. Des pierres se détachent des murs. Encore quelques minutes peut-

être, et le sauveteur aura payé de sa vie son noble dévouement.

Cependant, à demi-aveuglé par la fumée, asphyxié par la chaleur, qui devient de plus en plus intense, sentant le plancher miné par le feu trembler sous ses pas, voyant les flammes attaquer les poutres, le marquis n'a pas perdu tout espoir.

A tâtons il cherche un chevron encore solide, y attache l'extrémité de la corde qu'il a eu la présence d'esprit de ne pas quitter, puis, après avoir recommandé son âme à Dieu, s'accroche après la corde qui pend en dehors, et se laisse glisser lentement, pour ne pas avoir les mains brûlées par le frottement.

En ce moment le plancher du grenier s'effondre avec fracas et la façade s'écroule...

Un cri de terreur part de toutes les poitrines. Heureusement le chevron a résisté, la poulie seule est venue avec la muraille, et l'intrépide sauveteur, à quelques contusions et à quelques brûlures sans gravité près, arrive sain et sauf sur le sol.

La vieille paysanne avait repris ses sens ; elle est la première à s'emparer des mains du marquis, qui cherche vainement à se dégager de ses étreintes.

— Regardez-moi bien en face, que je vous voie, dit la vieille femme, et dites-moi votre nom, afin

que vos traits restent là et que je puisse mêler votre nom dans mes prières...

— On me nomme Barrois, ma brave femme.

— Et moi la mère Julie nne ; mais Barrois, c'est un nom de famille, dites-moi le nom que vous donnait votre mère ?

— Ma mère ! murmura le pauvre marquis avec abattement.

— Elle n'est plus ! pauvre monsieur, voilà que je vous ai fait de la peine, pardonnez-moi... Allons, elle doit être contente de vous, là-haut !

— Vous croyez ?

— Dame ! s'exposer pour sauver une pauvre vieille comme moi, qui n'a plus que quelques jours à vivre... c'est égal, je suis contente... pas pour moi, vrai, un peu plus tôt, un peu plus tard, ça ne fait rien ; mais c'est mon Charles...

— Ah ! votre fils s'appelle Charles, comme moi.

— Charles n'est pas mon fils, c'est mon nourrisson... un nourrisson qui me fait honneur ; il est général... lui qui voulait absolument m'emmener il y a quatre jours, quand il est venu chercher sa fille... ce sont eux qui seraient fâchés... et quand ils sauront que c'est à vous que je dois...

— Allons, ne parlons plus de cela, la mère ; et si

vous croyez que j'en sois digne, eh bien ! de temps en temps, faites une prière pour moi... j'en ai besoin...

— Si j'en ferai une ! j'en ferai dix, et tous les jours encore, et elle aussi...

— Qui ça, elle ?...

— Mais la fille de mon nourrisson donc, la fille du général... Ici la mère Julienne nomma le général que le marquis avait provoqué à Cadix.

Le marquis, en entendant ce nom, fit un mouvement.

— Est-ce que vous le connaissez ?

— Moi... de réputation seulement.

— Eh bien ! vous ferez connaissance... tenez, ajouta-t-elle en tirant de son sein un petit médaillon, voici le portrait de sa fille, mademoiselle Claire ; il l'a oublié l'autre jour en venant la chercher pour la conduire à Paris, auprès de lui... vous le lui remettez, et si vous avez besoin de quelque chose, il vous donnera un bon coup de main.

Le marquis prit le médaillon assez machinalement et le regarda.

C'était le portrait d'une jeune fille de vingt ans environ, qui n'avait rien de fort remarquable comme traits, mais dont la physionomie avait un caractère

distributions pourront s'adresser à M. le vice-président et à M. le secrétaire du comité central à Cholet, qui ont bien voulu, sur la demande du comité, consentir à prêter leur concours et à servir d'intermédiaires, pour les achats, aux sous-comités qui seraient dans l'embarras.

AVIS ADMINISTRATIF.

Le Maire de la ville de Saumur rappelle à ses administrés les dispositions de la loi du 2 juillet 1862, relatives aux voitures et chevaux. La contribution est due pour l'année entière, en ce qui concerne les faits existants au 1^{er} janvier.

Si le contribuable a plusieurs résidences, il sera, pour les chevaux et voitures qui le suivent habituellement, imposé dans la commune où il est soumis à la contribution personnelle, suivant la taxe de la commune dont la population est la plus élevée.

Les contribuables sont tenus de faire la déclaration des voitures et des chevaux à raison desquels ils sont imposés, et d'indiquer les différentes communes où ils ont des habitations, en désignant celles où ils ont des éléments de cotisation en permanence.

Les déclarations sont valables pour toute la durée des faits qui y ont donné lieu; elles doivent être modifiées dans le cas de changement de résidence hors de la commune ou du ressort de la perception, et dans le cas de modifications survenues dans la base de cotisation.

Les déclarations seront faites ou modifiées, s'il y a lieu, le 15 janvier au plus tard de chaque année, à la Mairie de l'une des communes où les contribuables ont leur résidence.

Si les déclarations ne sont pas faites dans le délai ci-dessus, ou si elles sont inexactes ou incomplètes, la taxe sera doublée.

Le Maire fait connaître également à ses administrés, que le registre d'inscriptions et de modifications sera irrévocablement clos le 15 janvier 1864, à 4 heures du soir.

Hôtel de la Mairie de Saumur, le 17 décembre 1863.

Le Maire,

CHEDEAU, adjoint

Pour chronique locale et nouvelles diverses : P. GODET.

Dernières Nouvelles.

Berlin, 18 décembre. — *Chambre des députés.* — M. de Bismark, répondant aux attaques de M. Virchow, dit que les princes d'Augustenbourg lui ont encore récemment exprimé leur reconnaissance précisément au sujet de sa médiation en faveur de l'arrangement intervenu en 1852 entr'eux et le Danemark. Le président du conseil déclare que le roi est suffisamment informé de tout ce qui se passe et que toutes les assertions contraires sont dénuées de fondement. — Le but de l'emprunt

est clair. Le gouvernement non plus ne veut pas sacrifier ni le sol allemand ni le droit allemand, et il est impossible que la chambre ne lui dicte pas un programme répondant à toutes les éventualités.

Dans le cas, ajoute M. de Bismark, où les dernières nouvelles privées de Copenhague se confirmeraient, le gouvernement se verrait obligé de demander des préparatifs plus considérables, pour la guerre, à la Diète et des crédits plus étendus au pays. En lui refusant les moyens de remplir ses devoirs fédéraux et de défendre les côtes prussiennes, la Chambre assumerait une grave responsabilité. — Havas.

ÉTAT-CIVIL du 16 au 30 novembre 1863.

NAISSANCES. — 16, Jeanne-Augustine Pillier, rue de la Visitation; — René-François Decourt, rue d'Orléans; — Jean-Baptiste Chenuau, à l'Hôpital; — 18, Eugène-Ernest Auché, place Saint-Michel; — 21, Etienne Noël, rue Saint-Nicolas; — 25, Marie-Anne-Elizabeth-Foucher, rue de Bordeaux; — Jules-Alfred Grégoire, place Saint-Nicolas; — Ernestine-Mathilde Lépisier, rue de l'Hôtel-Dieu; — 24, Henri Chicherie, rue de la Tonnelle; — 25, Henri-Eugène Ollivier, rue de la Visitation; — Anicet-Léon Souchet, rue de la Visitation; — 26, Joseph-Charles Touchet, rue du Puits-Neuf; — 30, Marie-Louise Pradelle, rue de la Chouetterie; — Berthe-Maria-Joséphine Tavenard, rue Saint-Nicolas.

MARIAGES. — 21, Alphonse-Léon Pinet, menuisier, et Antoinette Chapeau, lingère, tous deux de Saumur; — Louis Audébert, tailleur de pierres, de Bagneux, et Jeanne Pasquier, domestique, de Saumur; — Henri-Louis Meunier, serrurier-mécanicien, de Saumur, et Marie-Anne Belleuvre, jardinière, de Saumur; — Auguste Dovalle, propriétaire, de Bagneux, et Lucie Poitevin, sans profession, de Saumur; — 24, François-Auguste Mouton, tabletier, et Adélaïde-Eléonore-Julie Leroux, couturière, tous deux de Saumur; — 25, Jacques-René Bourgeaiseau, boulanger, d'Antigny, et Félicité Refour, couturière de Saumur.

DÉCÈS. — 16, Louise-Augustine Chaloigne, sans profession, 29 ans, épouse de Armand Simon, rue Saint-Nicolas; — Ferdinand-Adolphe Pelet, place du Marché-Noir; — 17, Françoise Gauchais, sans profession, 75 ans, épouse de Jean-Baptiste Lemardelé, rue de Fenet; — 21, André-François Combe, militaire retraité, 52 ans, célibataire, à l'Hôpital; — 23, Louise-Joséphine Sireude, sans profession, 27 ans, épouse de Eugène Benard, rue Beaurepaire; — 24, Mélanie Guillois, sans profession, 47 ans, épouse de Alexandre Bouteillier, rue Beaurepaire; — 27, Catherine-Félicité Moreau, marchande épicrière, 74 ans, veuve de Jean-Louis Pointeau, rue du Pressoir-Saint-Antoine; — Victor-Paul Lagoutte,

et de Belleville.

Le reste parvint à destination; de ce nombre fut le marquis.

On était au 29 mars 1814. Il y avait plus de quatre mois que le marquis avait endossé l'habit de volontaire.

CHAPITRE XI.

AUTRE ÉVÈNEMENT.

Le lendemain, les troupes coalisées attaquèrent Paris.

Nous n'entreprendrons pas de raconter cette mémorable bataille du 30 mars 1814. Trop tristes sont ces souvenirs, pour qu'ils puissent prendre place dans notre récit.

Nous ne montrerons pas les ouvriers parisiens assiégeant vainement les mairies, en demandant à grands cris des armes pour combattre l'étranger. Nous ne dirons pas comment Clarke, le ministre de la guerre, ordonna à la vieille garde de repousser ces braves citoyens, auxquels il fut interdit de sortir, même désarmés; mais nous dirons que parmi ces hommes de cœur se trouvait le marquis de Marsal, qui, comprenant tout le parti qu'on pouvait tirer de ces héros populaires, les excitait par ses

discours patriotiques. Las de solliciter des armes, les courageux enfants de Paris se retirèrent les uns après les autres; mais il n'en fut pas ainsi du marquis. — Allons, mes amis, s'écria-t-il dans un élan de patriotisme, puisqu'on nous refuse des armes, allons en prendre! — Où? demanda une voix. — A l'ennemi, répondit le marquis. Et une centaine d'hommes s'élançèrent sur les pas du vaillant volontaire, dans la direction des barrières.

Variétés.

ÉTUDES D'ÉCONOMIE AGRICOLE.

(Suite et fin.)

Voici, d'après M. Thierry, les dépenses et le rendement d'un hectare.

	DÉPENSES.	
	10 ans.	1 an.
Fumier, 26 voitures à 8 fr. l'une, ci.	0	208 »
Défonçage, 240 journées à 2 fr., ci.	480	48 »
Creusement de 2,600 fosses à 0 f. 02, ci.	52	5 20
Plantation, 20 journées à 1 fr. 40, ci.	28	2 80
Achat de 2600 perches à 1 fr., ci.	2600	260 »
Tailler et dégarnir les racines, } 20 journées à 80 c., ci 16 f. } Regarnir, pose de perches, etc. } 5 journées à 1 f. 40, ci 7 fr. }	23 f. p ^r un an p. 9 ans 207 f. pour un an	20 70
Attache des sarments, binage, } etc., jusqu'à la récolte } Récolte, 1435 paniers à 0 fr. 10 c. l'un ci.	Abonnement 40 c. par pied	234 » 143 50
Séchage au feu, 10 quintaux 1/2 à 12 fr. le quintal.		126 »
Redresser les perches après la cueillette, 10 journées à 1 fr. 40 c., ci.		14 »
Total des dépenses.		1062 20

RENDEMENT.	
10 quintaux métriques à 200 fr.	
l'un, ci.	2,000 »
Report des dépenses.	1,062 20
Bénéfice net.	937 80

D'après M. Hüfle, de Hagueneau, qui a fait une fortune relativement considérable dans la culture du houblon, il aurait recolté, dans une moyenne de 10 ans, de 1852 à 1842, 25 quintaux de houblon; alors le houblon valait en moyenne 125 fr. le quintal, ce qui fait, Pour le rendement. 3,125 fr. Frais de culture. 980 Bénéfice net. 2,145 fr.

Calcul pratique d'un cultivateur rural.	
Un quintal de houblon vaut.	100 fr.
Dépenses qu'il nécessite.	
Fumure	10 fr.
Perches	10
Séchage et ensachage	10
Façon	10
Cueillette.	10
Total	50 fr. — 50 »
Bénéfice net.	50 »

En Allemagne, des calculs établis pour un hectare, d'après des données différentes, aboutissent à peu de chose près aux mêmes résultats.

Dépenses moyennes par année.	
Perches	200 fr.
Voitures de fumier.	78 »
Culture.	100 »
Récolte.	27 »
Cueillette.	100 »
Séchage.	100 »
Emballage	72 »
Intérêts et contributions du capital engagé	203 »
Total des dépenses.	880 »
Rendement, 10 quintaux métriques à 210 fr. l'un.	2100 »
Bénéfice net.	1220 fr.

Outre ce bénéfice, il ne faut pas oublier que la terre, qui ne valait que 1,500 fr. pour l'hectare, a acquis la valeur de 2 à 3,000 fr.; car elle est devenue bonne terre à blé, grâce aux défonçages, aux façons, et surtout à la quantité considérable de fumier qu'on y a jeté pendant 10 ans. Ce n'est pas à dire qu'il faille détruire la houblonnière après 10 ans; en Allemagne, comme à Hagueneau, il y a des houblonnières qui ont jusqu'à 25 ans d'existence. Enfin, les pampres, les feuilles données aux bestiaux et les sarments qui servent à chauffer les fours, représentent encore une valeur moyenne de 40 fr. par hectare.

Il résulte de ce qui précède que, si l'on veut créer à titre d'essai une houblonnière d'une étendue de 20 ares, on devra compter à peu près sur les dépenses et le rendement portés au tableau ci-joint :

Pour une étendue de 20 ares, on pose 500 perches.	
500 perches donnent 450 livres de houblon, ci.	450 fr.
1,000 plants avec le transport à 1 fr. le cent, ci.	10 fr.
Main-d'œuvre par abonnement, à 0 fr. 10 c. le pied, ci.	50
Engrais à 0 fr. 10 c. le pied, ci.	50
Déchet des perches	50
Cueillette.	40
Séchage, redressement des perches, etc., etc	60
Total des dépenses.	260 fr.
Rendement	450
Bénéfice net.	190 fr.

On obtiendra facilement de l'autorité supérieure militaire, en considération des motifs invoqués, qu'un cultivateur intelligent de l'Alsace et de la Lorraine, choisi dans les garnisons de Saint-Brieuc ou Morlaix, vienne faire les façons spéciales, diriger la cueillette et enfin enseigner les opérations manuelles de ce genre d'exploitation.

Nous savons par expérience combien il est difficile, en Bretagne, comme partout du reste, d'innover en matière de perfectionnements ou de cultures spéciales; cependant nous avons cherché en vain les obstacles qui pourraient s'opposer à l'introduction d'une culture si précieuse dans une contrée qui doit à une habile et intelligente direction de son Comice d'être en possession des meilleurs procédés agricoles. Nous terminons avec cette pensée, que l'agriculture recevra, dans une époque qui n'est pas éloignée, le contre-coup de la révolution qui s'opère dans l'industrie par suite du traité de commerce avec l'Angleterre. Sans nul doute, que pour soutenir la concurrence des produits alimentaires étrangers obtenus à moins de frais, il faudra un jour, comme dans l'industrie, varier, perfectionner, et surtout augmenter nos produits agricoles; ne serait-ce pas dans la culture en grand des plantes industrielles que se trouvera la solution de cet immense problème social?

S'il en était ainsi, hâtons-nous de prendre les devants dans le mouvement qui va se produire, en cultivant le houblon, considéré à juste titre en Allemagne et en Angleterre,

de douceur inexprimable. — Est-ce ressemblant, dit-il? — Oh! non. — Je me disais aussi, il est impossible d'être doué d'une physionomie aussi ravissante... quelle douceur dans le regard... — Non, ça n'est pas ressemblant... Claire est beaucoup mieux. — Ah! fit le marquis en considérant une seconde fois le portrait. Et sans trop savoir ce qu'il faisait, il le mit dans sa poche. Toute cette scène s'était passée dans la salle basse d'une maison où le marquis était entré pour remettre un peu d'ordre dans son costume et faire quelques ablatures. Deux heures après, la petite troupe, reconfortée, se remettait en route, emportant les bénédictions de tout le village. Le danger était à Paris; ce fut vers Paris que se dirigèrent nos volontaires. Pour pénétrer plus facilement dans la ville, on se sépara en petits groupes. Le plus grand nombre furent arrêtés par les soldats de Barclay et de Wurtemberg, qui étaient campés du côté de Vincennes

discours patriotiques. Las de solliciter des armes, les courageux enfants de Paris se retirèrent les uns après les autres; mais il n'en fut pas ainsi du marquis. — Allons, mes amis, s'écria-t-il dans un élan de patriotisme, puisqu'on nous refuse des armes, allons en prendre! — Où? demanda une voix. — A l'ennemi, répondit le marquis. Et une centaine d'hommes s'élançèrent sur les pas du vaillant volontaire, dans la direction des barrières. Ce que fit le marquis dans cette journée ne saurait se raconter. Tout à la fois, et selon les circonstances, soldat et général, il se battait comme un lion, et organisait sur divers points une résistance héroïque. Ce fut un de ces obscurs héros, dignes des temps antiques, qui tinrent en échec pendant plusieurs heures toute l'armée de Blucher devant la barrière de Clichy, défendue par le maréchal Moncey. L'illustre major-général de la garde nationale de Paris, en le voyant, s'écria : — Ah! si nous avions dix mille hommes comme ce brave ouvrier, la France serait sauvée! (La suite au prochain numéro.)

comme la plus précieuse des plantes industrielles.
Haguenu, 1861.

BULLETIN FINANCIER.

Les valeurs ont fait assez bonne contenance à la Bourse pendant la plus grande partie de la semaine. On se rassurait peu à peu en recevant des nouvelles de Londres qui permettent de considérer la situation

monétaire comme étant en voie d'amélioration sérieuse. Cependant les dernières Bourses ont amené des réalisations, et le 5 p. 100 est retombé de 67-80 à 67-20. Ce sont les nouvelles d'Allemagne, tant financières que politiques, qui paraissent avoir causé une impression défavorable sur notre marché.

Les établissements de crédit restent calmes, sauf les crédits mobiliers sur lesquels il y a eu des variations importantes. Les affaires sur les chemins de fer français ont été fort restreintes pendant la semaine

qui vient de s'écouler; cependant les cours montrent une légère amélioration. Parmi les chemins étrangers, on recherche surtout les Séville-Cadix qui ont des recettes admirables.

Sur le marché industriel on tient les actions de l'Appronage de 120 à 115. La Banque de capitalisation, 11, rue du Conservatoire, continue ses opérations auxquelles on peut participer en versant les sommes les plus minimes.

Nous signalons à nos lecteurs la maison de Ban-

que, dirigée par M. Paul Saillard, rue Grange-Battière, 16, qui se charge de payer à vue tous les coupons à raison de 4 fr. par mille, ou de 0 fr. 05 c. par coupon de 7-50. Les capitalistes des départements apprécieront les avantages que leur promet cette combinaison, qui leur épargne une perte de temps et des frais de toute nature. — J. Paradis.

P. GODET, propriétaire-gérant.

ANNONCES LEGALES.

La publication légale des actes de société est obligatoire pour l'année 1863, savoir :

Pour l'arrondissement de Saumur, dans l'*Echo Saumurois* ou le *Courrier de Saumur*.

Etude de M^e LEROUX, notaire.

A VENDRE TRÈS-BELLE FERME

Située dans le bourg de St-Lambert-des-Levés, près l'église.

Contenant 26 hectares 14 ares 86 centiares.

Exploitée par les sieurs Girard, Landry et autres.

S'adresser à M^e LEROUX, notaire à Saumur. (682)

Etude de M^e CLOUARD, notaire à Saumur.

A VENDRE A L'AMIABLE, UN TERRAIN

Propre à bâtir.

Situé à Saumur, route de Rouen.

Ayant sur cette route une façade de 12 mètres 75 centimètres, sur 52 mètres environ de profondeur, joignant au nord M. Dominique Boutin, au midi M. Jean Boutin, au levant M. Grelet, et au couchant la route de Rouen.

S'adresser à M. Constant BOUTIN, charbon, rue du Mail, ou à M^e CLOUARD, notaire. (659)

Etude de M^e CLOUARD, notaire à Saumur.

A VENDRE A L'AMIABLE, UN PRÉ CLOS,

Sis au canton de Moulinier,

Commune de St-Lambert-des-Levés.

Contenant 82 ares, joignant au nord et au levant des chemins, au midi M. Pepin, au couchant M. Bour-nillet.

S'adresser, pour traiter, aux enfants BRIZARD, de Saint-Lambert, ou à M^e CLOUARD, notaire. (660)

Etude de M^e CLOUARD, notaire à Saumur.

A VENDRE A L'AMIABLE, UN CLOS DE VIGNE,

contenant 2 hectares 20 ares, à la Touche, commune de Distré, joignant M. Fournier, M. Considérant et des chemins; avec deux chambres, grenier, cave, puits, pressoir et ses ustensiles.

Le tout renfermé de murs, belle exposition au midi; 500 arbres à fruits en plein rapport.

S'adresser à M. GASNAULT-BODEAU, rue de Bordeaux, ou à M^e CLOUARD, notaire. (658)

Etude de M^e CLOUARD, notaire à Saumur.

A VENDRE PAR LOTS Au gré des acquéreurs, UN TERRAIN

PROPRE A BATIR,

Situé à Saumur, rue Verte et levée de Nantilly, joignant la rue Verte, MM. Vinçonneau, Mollay, Girard et Lechat.

S'adresser, pour traiter, à M. Fouquet, rue des Basses-Perrières, ou à M^e CLOUARD, notaire. (655)

Etude de M^e E. LEROUX, notaire à Saumur.

A VENDRE A L'AMIABLE :

1° UNE MAISON, située à Saumur, place de Nantilly, occupée par M^{me} veuve Herbault-Cartault;

2° UNE MAISON, située à Saumur, rue du Pressoir-Saint-Antoine, n° 13, occupée par plusieurs locataires;

3° UNE MAISON, située à Saumur, quai de Limoges, occupée par M. Jeuniette, plâtrier;

4° UNE MAISON, située à Saumur, rue de Fenet, près Notre-Dame, occupée par deux locataires;

Appartenant à M^{me} veuve Herbault-Cartault et à son fils.

S'adresser, pour traiter, à madite dame HERBAULT ou à M^e LEROUX, notaire. (661)

Etude de M^e HENRI PLÉ, commissaire-priseur à Saumur.

BELLE

VENTE MOBILIÈRE

Après décès.

Le lundi 21 décembre 1863, à midi, et jours suivants, il sera procédé, par le ministère de M^e Henri PLÉ, commissaire-priseur, dans une maison sise à Saumur, rue Bodin, n° 16, à la vente publique aux enchères du mobilier dépendant de la succession de M. Le Coniac, ancien directeur des Postes à Saumur.

Il sera vendu :

Bel ameublement de salon en velours, guéridons, pendules, candélabres et devant de feu en bronze, vases, fauteuils dits confortables, tables de jeu garnies, quatre belles glaces, tableaux, table de toilette anglaise, belle étagère et table de salle à manger avec ses rallonges, beaux services de table en porcelaine dorée, réchauds longs et ronds, cristaux, couverts et couteaux en argent, montres en or, objets de fantaisie, fusil, pistolets damassés turcs, belle volière et ses oiseaux, beau linge damassé et autres, effets, etc., 4 hectolitres 60 litres (2 barriques) vin de Bordeaux 1858, quantité de vins en bouteilles, tels que Bordeaux, Saint-Georges, Saint-Julien, Sauterne, Bourgogne, Madère 1846, Coteaux, vin ordinaire, Cognac, liqueurs, fruits confits, etc., batterie de cuisine en cuivre, bouteilles vides et autres objets.

Ordre et conditions de la vente.

Lundi : Meubles, literie, linge, batterie de cuisine et autres objets.

Mardi : L'argenterie, les vins, liqueurs, etc., et continuation du mobilier.

On paiera comptant, plus 5 0/0.

A VENDRE Ensemble ou par lots, LA SUPERFICIE DU TERRAIN

de

LA MINOTERIE DE SAUMUR

Située à la Croix-Verte, route du Mans.

Ayant en surface 50 mètres de façade sur 50 mètres de profondeur. S'adresser à M. PRÊTRE, entrepreneur, sur les Ponts. (679)

TROIS MAISONS A VENDRE

Rue de Bordeaux. S'adresser à M. VINSONNEAU. (582)

Etude de M^e LEROUX, notaire à Saumur.

A LOUER POUR CAUSE DE DÉCÈS, Pour la Saint-Jean 1864, UNE MAISON

SERVANT D'AUBERGE, Située sur la place Saint-Nicolas, n° 22, occupée par M^{me} Bontemps.

Cette auberge est nouvellement restaurée et très-bien achalandée.

S'adresser à M^e LEROUX, notaire à Saumur. (662)

A LOUER Présentement,

UNE MAISON, en bon état, avec écurie, sise prolongement de la rue Neuve-Beautrepaire.

S'adresser à M. VAILLIER, huissier.

MAISON Avec

COUR, ÉCURIE ET REMISE, Rue du Pavillon, n° 9,

A LOUER Pour la Saint-Jean prochaine.

S'adresser à M. OUVRARD-DUBLIN-NEAU, rue du Portail-Louis. (648)

A VENDRE TRES-BON VIN ROUGE,

Vieux et nouveau, De Saint-Nicolas de Bourgueil, (Clos du Pavillon, 1^{re} qualité.)

S'adresser au bureau du journal.

A LOUER PRÉSENTEMENT, MAISON

Située à Saumur, rue de l'Hôtel-Dieu,

Ayant UN FOUR et tous les magasins nécessaires pour établir une BOULANGERIE.

S'adresser à M. POITVIN, boulanger, rue Saint-Jean, n° 5. (674)

A LOUER Pour Noël 1863, UN BEAU MAGASIN

Situé rue de la Tonnelle.

S'adresser à M^{me} LECOQ, marchande de faïence, qui jusqu'à cette époque vendra ses marchandises au-dessous des prix de facture. (630)

ON DEMANDE une demoiselle de magasin, de 20 à 25 ans, pour un commerce facile.

S'adresser au bureau du journal.

PENSIONNAT DE M^{me} CAVELIER, Rue Basse-Saint-Pierre.

MISS DILLON, demeurant chez M^{me} CAVELIER, qui l'a fait venir de Londres, pour donner des LECONS d'ANGLAIS et de PIANO à ses élèves, pourra disposer de quelques heures pour donner des leçons en ville. (626)

CODE DES USAGES RURAUX.

Pour les départements situés dans le ressort de la Cour impériale d'Angers, Maine-et-Loire, Sarthe et Mayenne, par Ch. QURIS, avocat à Angers.

En vente à Saumur, chez M. Gaultier, libraire, et au bureau du Journal.

Maison LETELLIER, à Rouen

CHOCOLATS hygiéniques **DES PHARMACIENS**

DE LA SEINE-INFÉRIEURE ET DE L'EUROPE

Préparés sous la garantie d'une Commission de Surveillance

CHOCOLATS ALIMENTAIRES au Maragnan, au Caraque, à la Vanille, en bouchées, en briquettes.

CHOCOLATS MÉDICAMENTEUX Analeptiques, Purgatifs, Ferrugineux, Vermifuges, pour les enfants, etc.

ROUEN, à cause de son importance, de sa position centrale et de sa proximité des ports d'arrivages, a été choisi pour centre de fabrication.

Les Chocolats hygiéniques se vendent uniquement dans les Pharmacies; on les trouve dans les principales Maisons de France et de l'Étranger.

LE BLÉ, LA FARINE ET LE PAIN

Sous le régime

DE LA LIBERTÉ DE LA BOULANGERIE

OU

GUIDE

Du Producteur, du Commerçant en Blé et Farine, du Meunier, du Boulanger et du Consommateur,

AYANT POUR EFFET

De donner les prix réels de la farine et du pain de 1^{re}, de 2^e et de 3^e qualité, comparativement au prix de l'hectolitre de froment, pesant naturellement 75 kilogrammes, ou suivant le prix des 100 kilogrammes du même blé.

Cette brochure est extraite du Tarif régulateur perpétuel de L. THIBAUT, ANCIEN MINOTIER.

EN VENTE, chez l'éditeur, E. MILON, libraire à Saumur, rue d'Orléans, 57 et 59 (Maine-et-Loire).

BOURSE DE PARIS.

RENTES ET ACTIONS au comptant.	BOURSE DU 17 DÉCEMBRE.			BOURSE DU 18 DÉCEMBRE.		
	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.	Dernier cours.	Hausse.	Baisse.
3 pour cent 1862.	66 15	»	»	66 25	»	10
4 1/2 pour cent 1852.	94 30	»	»	94 50	»	20
Obligations du Trésor.	447 50	»	»	447 50	»	»
Banque de France.	3366	10	»	3355	»	5
Crédit Foncier (estamp.).	1210	»	25	1210	»	»
Crédit Foncier, nouveau.	1180	»	15	1160	»	20
Crédit Agricole.	»	»	»	635	»	»
Crédit industriel.	700	»	»	697 50	»	2 50
Crédit Mobilier.	1027 50	»	20	1030	»	2 50
Comptoir d'esc. de Paris.	760	»	5	760	»	»
Orléans (estampillé).	970	»	2 50	972 50	»	2 50
Orléans, nouveau.	805	»	5	803 75	»	1 25
Nord (actions anciennes).	965	»	10	960	»	5
Est.	475	»	5	480	»	5
Paris-Lyon-Méditerranée.	927 50	»	5	922 50	»	5
Lyon nouveau.	880	»	6 25	880	»	»
Midi.	682 50	»	7 50	680	»	2 50
Ouest.	510	»	3 75	507 50	»	2 50
C ^e Parisienne du Gaz.	1645	»	20	1640	»	20
Canal de Suez.	472 50	»	50	465	»	7 50
Transatlantiques.	510	»	6 25	512 50	»	2 50
Emprunt italien 5 0/0.	71 50	»	40	71 50	»	»
Autrichiens.	398 75	»	»	397 50	»	1 25
Sud-Autrich.-Lombards.	522 50	»	2 50	518 75	»	3 75
Victor-Emmanuel.	395	»	3 75	395	»	»
Russes.	412 50	»	»	»	»	»
Romains.	383 75	»	11 25	386 25	»	2 50
Crédit Mobilier Espagnol.	607 50	»	13 75	612 50	»	5
Saragosse.	615	»	5	615	»	»
Séville-Xérès-Séville.	481 25	»	»	480	»	1 25
Portugais.	450	»	2 50	457 50	»	7 50
OBLIGATIONS 3 p. 0/0, garanties par l'État, remboursables à 500 fr.						
Nord.	306 25	»	»	306 25	»	»
Orléans.	301 25	»	»	302 50	»	»
Paris-Lyon-Méditerranée.	301 25	»	»	300	»	»
Ouest.	293 75	»	»	296 25	»	»
Midi.	298 75	»	»	298 75	»	»
Est.	283 75	»	»	285	»	»